

Motion d'Urgence Climatique

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Pour concrétiser la résolution cantonale du Grand Conseil vaudois du 19 mars dernier de déclarer l'Urgence Climatique, de même que la déclaration proposée à notre Conseil, une **motion** est déposée avec des demandes concrètes :

Motion

Vu l'Urgence climatique, la motion demande :

- A. Les diverses décisions et préavis municipaux seront systématiquement évalués sous l'angle du développement durable (environnemental, social et économique) - en cas d'absence d'impact par une simple mention du type : « pas d'impact ».
- B. Une commission Développement Durable / Climat est nommée au sein du Conseil communal pour conseiller ou évaluer les projets sous cet angle. Elle pourra se prononcer sur demande de la Municipalité, du Conseil ou de sa propre initiative. Ses membres ne peuvent pas participer sur un même sujet à une autre commission thématique ou ad'hoc. *Elle pourra être combinée avec celle évaluant les questions de mobilité / transport.*
- C. Les engagements financiers de la Commune d'Aubonne, que ce soit sous forme directe (actions et participations) de même qu'indirecte (fonds, caisse de pension, etc.) sont évalués selon des critères de durabilité. Ceux placés dans des entreprises et activités qui y dérogent doivent être progressivement réduits, si possible annulés, selon un calendrier à définir.
- D. Les actions et décisions qui atténuent le changement climatique sont prioritaires.

Les soussignés proposent au Conseil Communal de transmettre à la Municipalité la **motion** pour réponse.

Wladimir Mange			
Véronique Bezençon			
Lorette Killias Leutwiller			
Guillaume Schneider			
Denise Imesch			

Argumentaire

Les motivations de cette motion sont décrits dans la « déclaration d'urgence climatique » déposée ce jour devant le Conseil communal.

Déclaration d'Urgence Climatique

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Faisant suite à la décision du Grand Conseil vaudois du 19 mars dernier de déclarer l'Urgence Climatique, de même que des parlements fribourgeois et de la ville de Bâle, tout comme des manifestations de dizaines de milliers de jeunes dans les rues de Suisse, et de millions dans le monde entier, nous vous proposons de devenir la première ville de suisse romande à déclarer l'état d'urgence climatique.

Déclaration

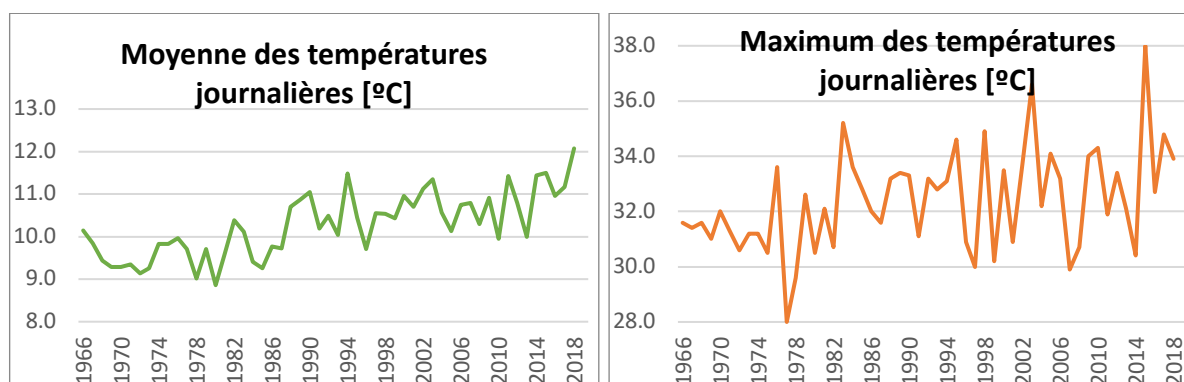
« La Cité d'Aubonne déclare **l'urgence climatique** et s'engage à prendre les mesures à sa portée pour informer, former et susciter de ses collaborateurs, de sa population et de ses partenaires à des actions concrètes. »

Les soussignés proposent au Conseil Communal d'accepter cette **déclaration** dans la suite de l'adoption par le Grand Conseil vaudois le 19 mars 2019

Wladimir Mange			
Véronique Bezençon			
Lorette Killias Leutwiller			
Guillaume Schneider			
Denise Imesch			

Argumentaire

Les effets du réchauffement climatique se font sentir dans notre région, avec un été 2018 d'une sécheresse particulière, un hiver 2018-2019 extrêmement bref et chaud.



1 Données de la station météorologique de Changins

Ces changements ont un impact important avec des risques pour notre vignoble (Chasselas, Pinot noir), nos cultures en général et notre végétation (forêts, Arboretum, etc.).

La fréquence et la violence des événements extrêmes se multiplient partout dans le monde : tempêtes, ouragans, sécheresses ou pluies diluviennes, fonte des glaciers, réduction du permafrost, avec leurs conséquences humaines et financières toujours plus lourdes.

Le GIEC dans son dernier rapport 2018 a très clairement indiqué l'urgence absolue de réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre, sous peine d'emballer des effets du réchauffement climatique, en particulier la rupture de plusieurs barrières de réversibilité.

Si l'on peut discuter et tergiverser longtemps sur la relation CO₂ et réchauffement, bien que la très grande majorité des publications scientifiques aille dans ce sens, il ne fait aucun doute que nous sommes entrés dans l'anthropocène, l'âge où c'est l'Homme qui façonne l'aspect de notre terre. Les impacts sur la biodiversité, la pollution des sols, de l'air et des eaux, en particulier des océans sont indiscutables.

Les énergies fossiles ont mis des millions d'années à être produites dans notre sous-sol. La moitié, surtout les plus accessibles, a été brûlée en 60 ans, et ce à un rythme toujours plus rapide. Ce sont des constituants précieux pour d'autres besoins, ils ne sont juste plus disponibles pour les générations futures.

On peut prendre ces engagements pour une contrainte ou pour une opportunité. Nous ne devons pas faire porter le poids de notre abondance matérielle sur nos enfants et les générations futures, parce que les effets induits et que nous constatons mettront des siècles à s'atténuer. Anticiper aujourd'hui les changements ne nous permettra que de mieux nous y préparer, de se positionner positivement dans notre région et d'assurer un avenir plus serein à nos enfants.

Les ressources financières, bien que sérieusement mises à mal aujourd'hui seront préservées, dans tous les cas nettement moins compromises par de probables changements de politique et turbulences financières.